

l'inauguration du nouveau local de la Chambre des communes, modèle de tous les parlements.

**M. George A. Drew (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je veux en cette occasion m'unir au premier ministre (M. St-Laurent) et aux autres députés pour souhaiter que votre visite au modèle des parlements soit agréable et profitable. Qu'on me permette d'ajouter que cette occasion revêtira pour nous et pour tout le monde libre un sens spécial, en ce que l'ouverture officielle de la Chambre des communes reconstruite constitue en quelque sorte un symbole de la force de survie de cette liberté que nous cherchons à préserver. C'est pourquoi non seulement nos meilleurs vœux vous accompagneront pendant votre voyage, mais encore notre pensée nous unira à l'assemblée qui aura lieu là-bas et qui symbolisera la puissance d'un Parlement libre.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart):** Monsieur l'Orateur, nous nous associons tous aux bons souhaits qu'on a formulés à votre égard et espérons que vous jouirez de votre voyage outre-mer. Je me rappelle très bien d'une occasion antérieure où j'ai eu le privilège de vous accompagner à une conférence du Commonwealth en Grande-Bretagne, alors que vous présidiez la délégation canadienne. Je sais que votre présence rehaussera cette cérémonie, et vous pouvez être certain que nous aurons hâte d'entendre votre rapport.

Comme le chef de l'opposition (M. Drew), nous reconnaissons que cette occasion est importante non seulement pour le Common-

wealth mais encore pour le monde entier. Nous espérons que vous jouirez de votre voyage, et que le parlement que vous honorez de votre présence restera longtemps l'institution fondamentale de nos libertés communes.

**M. Solon E. Low (Peace-River):** Monsieur l'Orateur, il ne me reste que deux choses à dire. La première c'est que "nous aussi" vous souhaitons bon voyage; l'autre c'est que nous espérons que vous ne souffrirez pas du mal de mer.

**M. l'Orateur:** Je remercie le premier ministre (M. St-Laurent), le chef de l'opposition (M. Drew) et les chefs des deux autres groupes de leurs aimables paroles et de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée, sentiment que partagent tous les membres de la Chambre.

Je puis leur assurer qu'il me tarde d'assister à l'inauguration du nouveau local de la Chambre des communes à Londres, le jeudi 26 octobre prochain. On se rappelle que l'ennemi a détruit l'ancien local durant la dernière guerre. Ce sera un événement d'importance historique. Pendant mon séjour là-bas, je n'oublierai jamais que j'y représente les membres de la Chambre des communes du Canada. Je serai très fier d'être votre représentant.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 11 heures 45 minutes du matin jusqu'au mercredi 14 février 1951, à trois heures du soir, excepté s'il en est décidé autrement en conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 14 septembre 1950.)

---